Conseil municipal du 4 février 2015

*

Intervention sur la constitution d'un fonds de DVD pour la Médiathèque

Mesdames et Messieurs, mes chers Collègues,

Vous nous demandez de voter sur la demande de subvention à la DRAC pour la constitution d'un fonds de DVD. En d'autres termes, vous nous demandez si nous sommes d'accord pour que notre voisin paie la facture.

Est-ce la bonne question, d'autant que le voisin en l'occurrence, c'est nous comme contribuables ?

Ne devons-nous pas en cette période d'économies budgétaires, être particulièrement responsables de l'argent que nous dépensons, afin que ces dépenses soient les plus efficientes ?

Ainsi, la vraie question que nous devons nous poser : faut-il constituer un fonds de DVD pour la médiathèque de Tassin la Demi-Lune ?

Et à ce titre, on peut s'interroger différemment : le DVD est-il un support qui a encore un avenir ?

Ne doit-on pas s'orienter vers une proposition dématérialisée type plate-forme numérique ?

Si tant est qu'on considère un fonds de DVD, l'offre sera tournée vers quel type de public ? Quelle offre culturelle ? Quelle est l'estimation du flux de DVD en prêt ?

A-t-on interrogé des médiathèques de communes de taille équivalente et quelles réponses apportent-elles à ces questions ?

La médiathèque de Francheville a un fonds de 9 000 DVD et vous affirmez qu'il est nécessaire d'en avoir un de 2500. Quelle est le sens de ce chiffre ?

Vous nous dites aussi que la médiathèque recueille une demande de la part des usagers. Mais je pense qu'en interrogeant les paroissiens à la sortie de la messe le dimanche à l'église St Claude, ils souhaitent très majoritairement la rénovation de son intérieur. De même à la sortie des vestiaires du stade du Sauze, les footballeurs de l'UODL vous répondront certainement qu'ils souhaitent avoir un stade en synthétique.

Pour autant, apportez-vous la même réponse à chacun de ces Tassulinois ? Non !

Il est donc important d'étudier cette demande objectivement dans l'intérêt public et le souci des dépenses publiques.

A l'ère de la Métropole ou tout simplement de l'intercommunalité, ne peut-on pas réfléchir à un fonds de DVD mutualisé ?

C'est autant de questions laissées sans réponse, alors que nous parlons tout de même d'un investissement de 100 000 €, soit plus de la moitié des économies de budget que l'État demande à la commune.

Sans compter que ces 100 000€ dépensés pour constituer ce seul fonds de DVD sont 100 000 € que nous ne mettons pas dans d'autres priorités de la politique culturelle de la ville. Là non plus nous n'avons pas de réponse sur le choix que cela engage.

C'est pour toutes ces raisons que notre groupe votera contre cette demande de subvention qui n'est actuellement que le reflet d'une idée et non d'un véritable projet culturel.

Je vous remercie de votre attention.

Stéphane BENAYOUN
Conseiller municipal
Groupe Mieux vivre à Tassin